



PROPRIETAIRES D 'ANIMAUX

ATTENTION

LORS DES FETES DU 14 JUILLET,
VOTRE CHIEN PEUT AVOIR PEUR ET SE SAUVER



SI VOUS SORTEZ, LAISSEZ-LE PLUTOT AU CALME A LA MAISON ; SINON,
GARDEZ LE TOUJOURS PRES DE VOUS ET AVEC UNE LAISSE COURTE.

LES REFUGES SONT SUBMERGES D'APPELS CONCERNANT LES CHIENS
PERDUS A CETTE OCCASION :
FAITES EN SORTE QUE LE VOTRE NE FASSE PAS PARTIE DU LOT...

Si malgré ces précautions, il vous a échappé :

- **s'il est tatoué**, prévenez le fichier canin (tél 01.49.37.54.54) et la fourrière dont dépend votre domicile
- **s'il n'est pas tatoué**, prévenez votre vétérinaire, les pompiers, la mairie, posez des affiches près du lieu où vous l'avez perdu et près de votre domicile, téléphonez régulièrement dans les fourrières près de votre domicile, avec la description du chien et une photo, n'hésitez pas à vous déplacer à la fourrière de votre domicile ; retournez aussi sur le lieu où vous l'avez perdu, il est peut-être resté dans les parages.